

MÉRITES SPORTIFS

Les nageurs de St-Josse sont "éthiques"

Les Mérites sportifs saluent Bruxellois et Brabançonne. Quant au prix de l'Éthique, il va à l'école de natation de Saint-Josse.

SOPHIE DEVILLERS

Les Mérites sportifs ne couronnent pas que des professionnels (lire ci-dessous). La Communauté française récompense aussi des associations qui *"s'impliquent dans le sport avec une visée éthique"*. Lundi 4 octobre, le prix du même nom a été attribué à l'école de natation

de Saint-Josse. Les responsables des cours aux "Bains de Saint-Josse" ont reçu, avec leurs lauriers, 1250€ des mains du ministre des Sports. Cette école a été lancée par l'asbl Inseraction il y a 4 ans, face au manque d'activités sportives et culturelles dans le quartier du Botanique. *"Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de jeunes et de familles ici, mais qu'il n'y avait pas grand-chose de prévu pour eux"*, se souvient Gilles Freddy, à l'origine du projet. La piscine communale, par exemple, n'organisait aucun cours collectifs pour les jeunes.

Créer une école de natation rejoignait parfaitement la mission de l'asbl : la prévention auprès des jeunes en difficulté. Trois fois par semaine, après l'école, une partie du bassin accueille donc 70 enfants à

partir de 4 ans. *"Les cours s'adressent à tous, de ceux qui craignent l'eau à l'élite"*, précise David Poëlar, coordinateur de l'équipe. Le prix d'un cycle de 10 séances : 15€. *"Grâce aux subsides de la commune et de la Communauté française, nous pouvons réduire les cotisations"*, explique encore Gilles Freddy.

Pour les cours eux-mêmes, l'asbl profite en partie des moniteurs communaux. Trois membres d'Inseraction supervisent le projet, en expansion. *"Grâce au prix, nous allons pouvoir faire connaître notre formation de moniteur breveté en natation."* Les plus de 16 ans pourront ainsi se charger de l'écolage des petits et assurer l'avenir de l'école. □

INFOS > www.inseraction.org